

Paris, le 31 janvier 2025

## SOIRÉE DES VŒUX 2025 DISCOURS DE CATHERINE JACQUOT, PRÉSIDENTE DE L'ACADÉMIE D'ARCHITECTURE

Madame la directrice, mesdames et messieurs les présidentes et présidents, chers académiciennes et académiciens, chers ami(e)s,

## La visibilité de l'architecture

Pour qu'en ce début d'année 2025, les vœux ne soient pas vains, un lucide ancrage dans la réalité d'un monde en mutations est nécessaire, ils peuvent alors exprimer l'espoir de son évolution non vers un « avenir radieux », mais vers la résilience d'une société clairvoyante sur les limites de ses ressources, suffisamment unie et libre pour affronter l'adversité.

L'Académie apporte sa contribution à cette œuvre de clairvoyance, à garder la culture vivante, celle qui construit notre habitat, qui aménage les territoires car nos lieux de vie sont la culture même qui nous enracine et nous ouvre au monde. L'architecture est souvent le point aveugle de ceux qui pourtant y vivent, y étudient, y travaillent. Lorsqu'est annoncé le vœu louable d'une culture plus largement partagée, diffusée dans tous les lieux, écoles, lycées, théâtres..., sans la conscience que ces lieux mêmes sont par leur architecture, leur mode constructif, éminemment culturels, cette cécité est dommageable, car les lieux où nous vivons sont susceptibles d'éduquer, d'inspirer les règles de notre vie commune, ils en fondent l'urbanité, expression même de la culture d'une société.

Au service de cette culture, l'Académie est un lieu de mémoire et de débats, son histoire sans cesse revisitée lui confère savoir et légitimité pour émettre des avis publics et conduire une réflexion sur les sujets contemporains de l'architecture. Elle s'efforce de **rendre visible l'architecture** celle du quotidien autant que l'architecture remarquable.

Pour cela, en 2024, l'Académie, grâce à un travail collectif que les présidents Bertrand Lemoine, Martin Robain, Pablo Katz ont porté, s'est profondément réorganisée en se dotant de nouveaux statuts et d'un nouveau règlement qui l'ancrent de manière durable dans son époque. Ils assoient le rôle que joue l'Académie dans l'actualité de l'architecture et dans la construction de son avenir.

Les nombreux événements qui se sont déroulés en 2024, exposition, conférences, tables rondes, le séminaire sur les « mutations de l'architecture », les prix et récompenses sont des manifestations que lui permet la richesse de son patrimoine et les savoirs assemblés de ses membres.

Depuis des décennies, **le réchauffement climatique**, la disparition des espèces vivantes, la consommation effrénée des ressources mis en en avant par de nombreuses études scientifiques nous conduit à une catastrophe plus ou moins lointaine, plus proche d'ailleurs que ce que l'on croit ou espère, dont les manifestations ont d'ores et déjà commencées à détruire nos milieux de vie, les inondations à répétition, les incendies récents. Il faut prendre cela très au sérieux.

En effet il s'agit d'écrire un nouveau palimpseste de la ville non sur des ruines mais sur un tissu vivant, sur des sols à réhabiliter, des murs à consolider, des espaces à transformer pour de nouvelles fonctions.

Si « l'existant précède la fonction », nos modes de conception de la ville évoluent en conséquence. Pourtant ils ont leur permanence. **Françoise Choay** récemment disparue, a comparé deux traités d'urbanisme de la Renaissance dans son ouvrage « La règle et le modèle ». D'une part, le traité d'Alberti, « De Re Aedificatoria » (1452) avec l'ouvrage de Thomas More « Utopia » (1516), le premier prône une édification des villes par la règle générative, alors que le second conçoit la ville comme un modèle spatial, celui de l'utopie, imposant son ordre.



Depuis ces textes instaurateurs, les théories ont fusé, oscillant entre ville idéale et démocratie de la règle traversées par la réalité économique et politique de l'urbanisation en action à l'échelle du monde. Ces deux théories restent sous-jacentes à nos conceptions de la ville avec toutes leurs variations intermédiaires et elles continuent de départager des visions politiques du monde radicalement différentes.

La tentation du modèle reste vive, un des premiers arrêtés pris par le nouveau président des Etats Unis est de définir le nouveau modèle néoclassique de l'architecture pour son pays, démontrant que l'architecture doit être contrôlée sous peine de subversion, comme le font tous les régimes autoritaires.

**Je fais le vœu** que nos territoires, nos villes se développent et se renouvellent selon la règle générative d'Alberti. La règle, garante de la vie en collectivité, démocratiquement élaborée dessine le cadre d'une urbanité résiliente dans laquelle s'inscrit la liberté de création.

La visibilité de l'architecture équivaut à prendre pleinement connaissance de là où nous vivons et d'en devenir les acteurs. Le territoire selon Bruno Latour, a une géographie définie, délimitée par la capacité de ses habitants, humains ou non, à agir pour le transformer, le bonifier. Un territoire est autant mental, symbolique, que physique.

Cette appropriation est fondamentale face aux dérives de pouvoirs conduisant au rejet de l'autre, au repli sur un passé et un **patrimoine** mythifié.

Car le risque existe et l'Académie en a une grande conscience dépositaire elle-même d'un riche patrimoine que celui-ci devienne objet figé dans le temps, coupé de l'histoire en train de se faire, érigé en modèle et même instrumentalisé. Le patrimoine est sans conteste, lieu de mémoire à protéger, inspirant et utile pour la vie commune mais aussi lieu de vie en création permanente.

L'Académie recueille depuis deux siècles **des archives**, livres, dessins et documents d'une importance capitale pour l'autonomie de la discipline et la création contemporaine.

Les architectes ont besoin de chercher dans le passé le miroir de leur démarche, de ne pas s'en tenir à l'admiration ou au dénigrement mais d'assoir sur un savoir que seule la recherche historique permet, la validité de choix esthétiques, d'arbitrages constructifs et fonctionnels s'ils ne veulent pas se soumettre en aveugles, aux programmes, normes et règles en vigueur, à la demande d'acteurs sensibles aux préjugés et aux modes. Sans connaissance du passé, c'est le présent souvent trivial qui s'impose.

Et alors que la réhabilitation du bâti existant est la solution face au gaspillage des énergies et des ressources, comment intervenir sans les archives de celles et ceux qui l'ont bâti.

Le partenariat avec la **Cité de l'architecture et du patrimoine** pour la conservation des archives, revêt une grande importance au regard de ces enjeux de mémoire.

Un partenariat étroit se met en place entre l'Académie et la Cité avec son président, cher Julien Bargeton, en 2025. Des actions communes, en premier lieu, un hommage à Françoise Choay, permettront d'en élargir la diffusion publique.

L'Académie a vocation à créer des synergies avec celles et ceux qui veulent convaincre et porter haut la culture architecturale. Avec le **réseau des maisons de l'architecture** et sa présidente Sophie Bertrand, nous publierons en 2025 les actes du séminaire « actions pédagogiques pour l'architecture ».

**L'enseignement et la recherche** sont une suite logique au travail de la conservation. L'Académie encourage la recherche en accueillant des chercheurs, en résidence à la Cité internationale des arts.

L'Académie valorise et soutient la recherche en architecture et en urbanisme grâce à l'activité de la commission Recherche, présidée par Richard Klein. Le prix de la recherche et de la thèse de doctorat en architecture, décerné tous les deux ans, se déroulera en 2025. Il est enrichi cette année grâce à la donation de Marie Leca Tsiomis, du prix de la thèse de doctorat en urbanisme et aménagement du territoire Yannis Tsiomis. Nous l'en remercions.

Enfin l'Académie réfléchit aux nécessaires évolutions de l'enseignement de l'architecture.



Une mesure importante a été annoncée par la ministre de la culture lors de ses vœux, un regroupement au sein d'une même direction de l'enseignement supérieur des ENSA et de toutes les écoles dont le ministère de la culture à la charge. Cette mesure aura de lourdes conséquences pour la direction générale des patrimoines et de l'architecture et peut être définira l'avenir de la profession dans une voie sur laquelle s'expriment déjà des interrogations.

Les modalités précises seront peut-être connues lors de l'annonce le 4 février prochain par la ministre de la culture, de la stratégie nationale pour l'architecture à laquelle l'Académie a contribué par nombre de propositions. La SNA est le socle de la politique publique de l'architecture pour les années à venir.

L'intérêt de l'Académie à l'enseignement s'étend aux travaux des étudiants, elle va publier « La jeune architecture face aux enjeux de demain » qui retrace dix ans d'histoire des prix attribués chaque année aux jeunes diplômés en architecture, par un jury présidé par Nicole Roux Loupiac. Il est édifiant de constater à travers les travaux de fin d'étude (PFE) des étudiants le reflet des préoccupations des jeunes générations d'architectes face à la société qui les entoure.

Le jury du Prix Tony Garnier présidé par Bertrand de Tourtier, récompense les meilleurs diplômes de master en urbanisme.

Sans oublier le prix du livre étudiant récemment créé.

L'Académie continuera en 2025 sa réflexion sur l'enseignement de l'architecture. Mieux définir le périmètre de la discipline pour conforter son autonomie et sa place dans la fabrication du cadre de vie. Cette réflexion intègre les puissantes évolutions de l'exercice de la profession, des nouveaux outils technologiques, au processus même d'élaboration du projet avec de multiples acteurs.

**L'exercice de nos métiers**, en agence et là où l'architecture s'exerce, dans la fonction publique, ou dans les entreprises privées, a considérablement évolué.

La chaine de valeur de l'immobilier, son économie est devenue largement privée, prenant la place de l'état longtemps hégémonique sur l'aménagement du territoire. Les technologies numériques

L'intelligence artificielle et l'utilisation de sites tels que Chat GPT (Deepseek récemment) bouleverse nos pratiques et les modes de conception.

Nous devons distinguer l'outil et la ressource dont l'usage peut être d'un grand bénéfice matériel et intellectuel pour notre exercice, de l'utilisation délétère qui pourrait en être faite, comme un simulacre d'architecture. Le périmètre de notre discipline se redéfinit et s'actualise sans cesse en lien avec les évolutions sociales et technologiques, avec les enjeux climatiques et économiques contemporains. L'architecture y répond, les anticipe grâce à son histoire, ses savoirs, ses récits.

Une société résiliente ne peut se concevoir sans un **logement digne** pour tous, c'est une préoccupation récurrente qui en 2024 et 2025 prend une ampleur inégalée depuis des décennies.

Le logement abordable reste un mirage dans les métropoles alors que la vacance dans les villes moyennes est un fléau. Ce phénomène de raréfaction de l'habitat sur certains territoires métropolitains doit desserrer son étreinte si l'on veut combattre le mal logement. Construire sur les fonciers urbanisés, restructurer les bâtis obsolètes ou vacants sont une nécessité.

L'Académie a une réflexion permanente sur le logement et en particulier sur le logement social et sa réhabilitation. Rendre visible l'architecture de ces ensembles, en les réhabilitant, en prenant en compte la solidité de l'ouvrage, son usage, et son esthétique, c'est faire acte d'architecture.

**Je fais le vœu** que la réhabilitation des logements, des bâtiments du quotidien dont dépend la qualité de vie de nos quartiers, petites et grandes villes prennent toute la dimension symbolique, constructive, esthétique que l'architecture seule confère.



On ne peut évoquer la question de l'habitat aujourd'hui sans penser à **la tragédie de Mayotte**, à la destruction des écoles, des hôpitaux, des logements de Mayotte. Les architectes se sont mobilisés, architectes de l'urgence, architectes conseils de l'état, CAUE pour tenter de répondre à la double temporalité de l'urgence de mise à l'abri et de la durée de réflexion nécessaire à une reconstruction pérenne et sécure.

**Je fais le vœu** d'une reconstruction résiliente pour les Mahorais qu'ils soient partie prenante de la régénérescence de leur habitat, de leur milieu de vie.

En 2025, l'Académie sera active, elle poursuivra ses cycles d'éloges et de conférences en installant cette année plus de 35 nouveaux membres dont les forces vives seront requises.

Dès la semaine prochaine, le 4 février, un hommage sera rendu à Paul Chemetov. Je remercie Nathalie Regnier Kagan et Agnès Chemetov pour cet évènement. D'autres conférences suivront...

Avec le soutien de la mutuelle des architectes français, les prix chaque année sont décernés à tous celles et ceux qui par leurs livres, leurs recherches, leurs projets, font progresser les savoirs et agissent sur nos milieux de vie, en France et ailleurs, en métropole, en outre-mer et à Mayotte. Le prix de l'Habitat, grâce à l'ordre des architectes est décerné en concertation avec les régions de France. Il revêt en cette période une importance particulière.

Pour que les activités de l'Académie rayonnent, un nouveau site est désormais disponible pour tous. Merci à Dominique Boré, et à sa commission communication.

Nous devons regarder loin, les causes et conséquences des mutations de notre société sont mondiales, Je remercie celles et ceux qui partout dans le monde, l'Afex, l'union internationale des architectes, le conseil des architectes d'Europe, les architectes de l'urgence, tous par des chemins différents, œuvrent pour l'architecture et le ménagement des territoires.

Enfin aujourd'hui, nous inaugurons **L'exposition** « Voyager, dessiner... Deux siècles de dessin d'architectes ». Le dessin à la main est un plaisir qui ouvre à la connaissance ; un paysage ou un bâtiment dessiné est une interprétation telle celle du musicien interprétant la partition d'un compositeur.

Le dessin à la main est une création, là, le projet s'élabore par superposition, collage, variation où chaque trait est une pensée insufflée, organisant les espaces, les proportions des éléments.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à la fabrication de l'exposition, commissaires, scénographes, bricoleurs, manutentionnaires, comité scientifique, mécènes... je leur passerai la parole à la suite de la présentation de l'hôtel de Chaulnes par Benjamin Mouton, conservateur de l'Académie.

2025, un quart de siècle s'est écoulé depuis le début du millénaire, soit un quarantième de millénaire, nous resterons donc modestes... mais ambitieux pour l'Académie, l'architecture, et la culture.

Catherine Jacquot Présidente de l'Académie d'Architecture Le 31 janvier 2025